

REPUBLIQUE FRANÇAISE

042-284210242-20161202-16-03-008-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
SDIS DE LA LOIRE**



Numéro SIRET : 28421024200020

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA LOIRE

M. 61

Budget primitif

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (1)
Agrégé au budget principal de (2)

ANNEE 2017

(1) Indiquer le budget concerné : budget principal (du SDIS) ou libellé du budget annexe.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Modalités de vote du budget	3
B - Exécution du budget de l'exercice précédent	4

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget	6
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	7
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	12
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	17
B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement	18
B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	19
B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	20
B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser	42
B3 - Section d'investissement - Dépenses financières	43
B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement	44
B5 - Section d'investissement - Recettes financières	45
B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	46
B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	47
B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	48
B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses	49
B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes	50

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	51
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	52
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	56
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	57
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	58
A2 - Méthodes utilisées	60
A3 - Etat des provisions	62
A4 - Etat des charges transférées	63
A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	64

B - Engagements hors bilan

B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	65
B2 - Etat des contrats de crédit-bail	66
B3 - Etat des contrats de PPP	67
B4 - Etat des engagements donnés	68
B5 - Etat des engagements reçus	69
B6 - Situation des autorisations de programme	70
B7 - Situation des autorisations d'engagement	71

C - Autres éléments d'information

C1 - Etat du personnel	72
C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier	75
C3.1 - Liste des organismes de regroupement	76
C3.2 - Liste des établissements publics créés	77
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	78
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	79

D - Arrêtés et signatures

D - Arrêtés et signatures	80
---------------------------	----

Réception par le préfet : 13/12/2016

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Publication : 16/12/2016

I – INFORMATIONS GENERALES	042-284210242-20161202-16-03-006-DE
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016 Publication : 16/12/2016
--

- I – Le conseil d'administration a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement.
 - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
 - sans (2) les programmes listés sur l'état II-B1.2.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :



II – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (4) de l'exercice précédent.

III – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

IV – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (5).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	042-284210242-20161202-16-03-006-DE
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

Accusé certifié exécutoire

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00 (1)	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00 (2)	0,00	0,00

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER – DEPENSES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT-TOTAL		(I) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT-TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

I – INFORMATIONS GENERALES				
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT				
				Accusé certifié exécutoire B
				Réception par le préfet : 13/12/2016
				Publication : 16/12/2016
RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE	
Dépenses	Recettes	Solde (B)	- (A) + (B)	
			Excédent si positif Déficit si négatif	
TOTAL DU BUDGET	I + II	0,00	III + IV	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00

RESTES A REALISER – RECETTES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT-TOTAL		(III) 0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT-TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
74	Contributions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		042-284210242-20161202-16-03-006-DE	II A1
VUE D'ENSEMBLE			

Accusé certifié exécutoire

V O T E		DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	12 134 000,00	12 134 000,00

R E P O R T S		+	
		Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=		=	
	Total de la section d'investissement (3)	12 134 000,00	12 134 000,00

V O T E		DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	60 470 000,00	60 470 000,00

R E P O R T S		+	
		Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=		=	
	Total de la section de fonctionnement (4)	60 470 000,00	60 470 000,00

=		=	
	TOTAL DU BUDGET (5)	72 604 000,00	72 604 000,00

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	10 786 000,00	1 348 000,00	12 134 000,00	5 134 000,00	7 000 000,00	12 134 000,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	53 470 000,00	7 000 000,00	60 470 000,00	59 117 000,00	1 353 000,00	60 470 000,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	64 256 000,00	8 348 000,00	72 604 000,00	64 251 000,00	8 353 000,00	72 604 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2.1

042-284210242-20161202-16-03-006-DE


SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	8 246 200,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	44 360 800,00	
65	Autres charges de gestion courante	342 000,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		336 412,00
74	Contributions et participations		58 415 588,00
75	Autres produits de gestion courante		50 000,00
013	Atténuations de charges		175 000,00
Total gestion des services		52 949 000,00	58 977 000,00
66	Charges financières	150 000,00	
67	Charges exceptionnelles	12 000,00	
68	Dotations amortissements et provisions	0,00	
022	Dépenses imprévues	359 000,00	
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		140 000,00
78	Reprises amortissements et provisions		0,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 53 470 000,00	II 59 117 000,00

SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES :.....	5 647 000,00
(Recettes réelles – Dépenses réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (1)

042	Opérations d'ordre entre sections	7 000 000,00	1 353 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 7 000 000,00	IV 1 353 000,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 :.....	5 647 000,00
--	---------------------

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	V 0,00	VI 0,00
---	---------------	----------------

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V 60 470 000,00	II+IV+VI 60 470 000,00
----------------------------	------------------------------	-------------------------------

(1) DF 023 = RI 021 ; DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

042-284210242-20161202-16-03-006-DE



SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	(1) 1 640 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	389 000,00	 3 494 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(2) style="text-align: right;">326 000,00	(3) style="text-align: right;">0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	(3) style="text-align: right;">0,00
21	Immobilisations corporelles	(2) style="text-align: right;">3 523 000,00	(3) style="text-align: right;">0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(2) style="text-align: right;">0,00	(3) style="text-align: right;">0,00
23	Immobilisations en cours	(2) style="text-align: right;">6 548 000,00	(3) style="text-align: right;">0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 10 786 000,00	II 5 134 000,00

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :.....	5 652 000,00
(Dépenses réelles – Recettes réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	Opérations d'ordre entre sections	1 348 000,00	7 000 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 1 348 000,00	IV 7 000 000,00

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040	5 652 000,00
Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe – si négatif)	

001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)	V 0,00	VI 0,00
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)		VII 0,00

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V 12 134 000,00	II + IV + VI + VII 12 134 000,00
----------------------------	----------------------------------	---

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) RI 021 = DF 023 ; RI 040 = DF 042 ; DI 040 = RF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE-DEPENSES	B1

1 – FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 246 200,00		8 246 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	44 360 800,00		44 360 800,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	342 000,00		342 000,00
66	Charges financières	150 000,00	0,00	150 000,00
67	Charges exceptionnelles	12 000,00	0,00	12 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	7 000 000,00	7 000 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	359 000,00		359 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		53 470 000,00	7 000 000,00	60 470 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	60 470 000,00
--	----------------------

2 – INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	348 000,00	348 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	389 000,00	0,00	389 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	5 073 000,00		5 073 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	136 000,00	0,00	136 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	2 688 000,00	0,00	2 688 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations		1 000 000,00	1 000 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		10 786 000,00	1 348 000,00	12 134 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 134 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE-RECETTES	B2

Accusé certifié exécutoire

1-FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	175 000,00		175 000,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	336 412,00		336 412,00
71	Production stockée (ou déstockage)			0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
74	Contributions et participations	58 415 588,00		58 415 588,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	0,00	50 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	140 000,00	1 353 000,00	1 493 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		59 117 000,00	1 353 000,00	60 470 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	60 470 000,00
--	----------------------

2-INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 640 000,00	0,00	1 640 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 494 000,00	0,00	3 494 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		7 000 000,00	7 000 000,00
19	Diff. sur réalisations d'immobilisations		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		5 134 000,00	7 000 000,00	12 134 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (6)	0,00
--	-------------

+

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 134 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20161202-16-03-008-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

042 284210242 20161202 16 03 008 DE

Accusé certifié exécutoire

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	8 105 900,00	0,00	8 246 200,00	8 246 200,00	8 246 200,00
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	8 105 900,00	0,00	8 246 200,00	8 246 200,00	8 246 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	44 333 100,00	0,00	44 360 800,00	44 360 800,00	44 360 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	342 000,00	0,00	342 000,00	342 000,00	342 000,00
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	342 000,00	0,00	342 000,00	342 000,00	342 000,00
66	Charges financières	225 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
68	Dotations amortissements et provisions	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	359 000,00		359 000,00	359 000,00	359 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	6 530 000,00		7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		59 901 000,00	0,00	60 470 000,00	60 470 000,00	60 470 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	60 470 000,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	226 000,00	0,00	336 412,00	336 412,00	336 412,00
74	Contributions et participations	58 342 380,00	0,00	58 415 588,00	58 415 588,00	58 415 588,00
75	Autres produits de gestion courante	284 620,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
78	Reprises amortissements et provisions	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	1 348 000,00		1 353 000,00	1 353 000,00	1 353 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		60 201 000,00	0,00	60 470 000,00	60 470 000,00	60 470 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	60 470 000,00
--	----------------------

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLES	A1

Accusé certifié exécutoire

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président Reception par le préfet : 15/12/2016 Publication : 16/12/2016	Vote du conseil d'administration
011	Charges à caractère général	8 105 900,00	8 246 200,00	8 246 200,00
60611	Eau et assainissement	96 000,00	96 000,00	96 000,00
60612	Energie - Electricité	441 000,00	441 000,00	441 000,00
60613	Chauffage urbain	45 000,00	45 000,00	45 000,00
60618	Autres fournitures	579 000,00	579 000,00	579 000,00
60621	Combustibles	54 000,00	54 000,00	54 000,00
60622	Carburants	615 000,00	615 000,00	615 000,00
60623	Alimentation	64 100,00	39 850,00	39 850,00
60631	Fournitures d'entretien	87 000,00	76 100,00	76 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 004 550,00	1 021 550,00	1 021 550,00
60636	Habillement et vêtements de travail	340 000,00	250 000,00	250 000,00
6064	Fournitures administratives	101 300,00	73 750,00	73 750,00
60661	Médicaments	32 600,00	35 000,00	35 000,00
60662	Vaccins et sérums	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	98 400,00	111 000,00	111 000,00
6068	Autres matières et fournitures	80 000,00	92 800,00	92 800,00
6132	Locations immobilières	102 000,00	104 000,00	104 000,00
6135	Locations mobilières	72 600,00	85 100,00	85 100,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	3 000,00	3 000,00
61521	Entretien terrains	70 000,00	70 000,00	70 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	355 000,00	355 000,00
61551	Entretien matériel roulant	464 300,00	489 500,00	489 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	221 050,00	109 800,00	109 800,00
6156	Maintenance	1 130 000,00	1 280 000,00	1 280 000,00
6161	Multirisques	630 000,00	600 000,00	600 000,00
617	Etudes et recherches	26 000,00	26 000,00	26 000,00
61821	Abonnements	24 000,00	22 000,00	22 000,00
61828	Autres	25 000,00	16 500,00	16 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	301 000,00	258 000,00	258 000,00
6188	Autres frais divers	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	6 100,00	6 100,00	6 100,00
6226	Honoraires	70 000,00	55 000,00	55 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	49 000,00	25 000,00	25 000,00
6231	Annonces et insertions	35 400,00	36 700,00	36 700,00
6232	Fêtes et cérémonies	55 300,00	54 500,00	54 500,00
6233	Foires et expositions	20 000,00	18 200,00	18 200,00
6236	Catalogues et imprimés et publications	28 000,00	26 000,00	26 000,00
6238	Divers	9 000,00	3 800,00	3 800,00
6241	Transports de biens	38 000,00	30 000,00	30 000,00
6247	Transports collectifs du personnel	58 000,00	56 000,00	56 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	47 600,00	52 600,00	52 600,00
6255	Frais de déménagement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6258	Divers	201 600,00	207 300,00	207 300,00
6261	Frais d'affranchissement	64 000,00	64 000,00	64 000,00
6262	Frais de télécommunications	470 000,00	420 000,00	420 000,00
627	Services bancaires et assimilés	6 000,00	3 000,00	3 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	180 000,00	200 000,00	200 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	27 000,00	13 050,00	13 050,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	18 000,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	44 333 100,00	44 360 800,00	44 360 800,00
6218	Autre personnel extérieur	21 090,00	30 000,00	30 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	271 300,00	271 300,00	271 300,00
64111	Rémunération principale titulaires	16 450 360,00	16 616 460,00	16 616 460,00
64112	SFT, indemnité résidence	347 600,00	347 600,00	347 600,00
64118	Autres indemnités titulaires	9 888 900,00	10 049 500,00	10 049 500,00
64131	Rémunérations personnel non titulaire	230 000,00	230 000,00	230 000,00
64141	Vacations sapeurs pompiers volontaires	5 173 410,00	5 231 000,00	5 231 000,00
64146	Service de santé	189 500,00	160 000,00	160 000,00
64148	Autres vacances	1 132 000,00	1 202 000,00	1 202 000,00

SDIS DE LA LOIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Accusé de réception - Propositions du président	Ministère de l'Intérieur - Vote du conseil d'administration
			042 2017 10242-20161202-1609 008	008
64168	Autres emplois aidés	9 240,00	9 240,00	9 240,00
6417	Rémunérations des apprentis	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 743 300,00	2 750 000,00	2 750 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 527 900,00	5 514 000,00	5 514 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 500,00	11 500,00	11 500,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	860 000,00	450 000,00	450 000,00
646	Allocations de vétérance	565 000,00	565 000,00	565 000,00
6471	Presta. versées pour le compte du FNAL	77 800,00	77 800,00	77 000,00
6472	Prestations familiales directes	12 200,00	12 200,00	12 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	83 000,00	84 000,00	84 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	170 000,00	610 000,00	610 000,00
6488	Autres charges	547 000,00	108 000,00	108 000,00
65	Autres charges de gestion courante	342 000,00	342 000,00	342 000,00
6531	Indemnités	41 000,00	41 000,00	41 000,00
6532	Frais de mission	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	170 000,00	170 000,00	170 000,00
6574	Subv. fonct. assoc. et personnes privées	124 000,00	124 000,00	124 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 65 + 014)		52 781 000,00	52 949 000,00	52 949 000,00
66	Charges financières (B)	225 000,00	150 000,00	150 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	150 000,00	75 000,00	75 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6688	Autres	65 000,00	65 000,00	65 000,00
67	Charges exceptionnelles (C)	6 000,00	12 000,00	12 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	5 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations amortissements et provisions (D)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	359 000,00	359 000,00	359 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		53 371 000,00	53 470 000,00	53 470 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	6 530 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
6811	Dot. amort. et prov. immobilisations	6 530 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		6 530 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		59 901 000,00	60 470 000,00	60 470 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (3)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	60 470 000,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(3) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLES	A2

Accusé certifié exécutoire

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président Reception par le préfet : 13/12/2016 Publication : 16/12/2016	Vote du conseil d'administration
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	226 000,00	336 412,00	336 412,00
7061	Inter. factur. (art. L. 1424-42 du CGCT)	132 000,00	255 000,00	255 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	94 000,00	81 412,00	81 412,00
74	Contributions et participations	58 342 380,00	58 415 588,00	58 415 588,00
7473	Participation départements	26 580 000,00	26 630 000,00	26 630 000,00
7474	Participation communes	27 528 401,00	25 388 494,00	25 388 494,00
7475	Particip. groupements de collectivités	4 233 979,00	6 377 094,00	6 377 094,00
748	Autres participations	0,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	284 620,00	50 000,00	50 000,00
758	Produits divers de gestion courante	284 620,00	50 000,00	50 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	175 000,00	175 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	175 000,00	175 000,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 74 + 75 + 013)		58 853 000,00	58 977 000,00	58 977 000,00
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C)	0,00	140 000,00	140 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	5 000,00	5 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	70 000,00	70 000,00
7788	Autres produits exceptionnels	0,00	65 000,00	65 000,00
78	Reprises amortissements et provisions (D)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		58 853 000,00	59 117 000,00	59 117 000,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	1 348 000,00	1 353 000,00	1 353 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	5 000,00	5 000,00
7768	Neutralisation des amortissements	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	348 000,00	348 000,00	348 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 348 000,00	1 353 000,00	1 353 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		60 201 000,00	60 470 000,00	60 470 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (3)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	60 470 000,00
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

042 284240242 20161202 16 03 008 DE

Accusé certifié exécutoire

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

Nature	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Dépenses d'équipement	9 932 000,00	0,00	10 397 000,00	10 397 000,00	10 397 000,00
- Non individualisées en programmes d'équipement	5 624 000,00	0,00	5 324 000,00	5 324 000,00	5 324 000,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	5 624 000,00	0,00	5 324 000,00	5 324 000,00	5 324 000,00
- Individualisées en programmes d'équipement	4 308 000,00	0,00	5 073 000,00	5 073 000,00	5 073 000,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	4 308 000,00	0,00	5 073 000,00	5 073 000,00	5 073 000,00
Subventions d'équipement à verser (c/204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières	434 000,00	0,00	389 000,00	389 000,00	389 000,00
<i>040 Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>1 348 000,00</i>		<i>1 348 000,00</i>	<i>1 348 000,00</i>	<i>1 348 000,00</i>
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Dépenses d'investissement - Total	11 714 000,00	0,00	12 134 000,00	12 134 000,00	12 134 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 134 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Recettes d'équipement	3 284 000,00	0,00	3 494 000,00	3 494 000,00	3 494 000,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières	1 900 000,00	0,00	1 640 000,00	1 640 000,00	1 640 000,00
<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>6 530 000,00</i>		<i>7 000 000,00</i>	<i>7 000 000,00</i>	<i>7 000 000,00</i>
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Recettes d'investissement - Total	11 714 000,00	0,00	12 134 000,00	12 134 000,00	12 134 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 134 000,00
---	----------------------

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président Publication: 16/12/2016	Vote du conseil d'administration
TOTAL		5 624 000,00	0,00	5 324 000,00	5 324 000,00
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)	8 000,00	0,00	136 000,00	136 000,00
2051	Concessions,droits similaires,brevets,..	8 000,00	0,00	136 000,00	136 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 216 000,00	0,00	2 688 000,00	2 688 000,00
21312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	850 000,00	850 000,00
21351	Bâtiments publics	700 000,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux de transmission	42 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
21562	Matériel non mobile incendie et secours	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00
21568	Autre matériel d'incendie et de secours	105 000,00	0,00	106 000,00	106 000,00
21571	Ateliers	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21578	Autre matériel et outillage technique	170 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
2158	Autres install., mat et outil. techn.	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
2183	Matériel informatique	141 000,00	0,00	309 000,00	309 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	280 000,00	0,00	430 000,00	430 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 400 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	200 000,00	0,00	0,00	0,00
231561	Matériel mobile d'incendie et de secours	3 200 000,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	042 284210242 20161202 16 03 008 DE
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	III B1.2

Accusé certifié exécutoire

DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

N°	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Publication : 16/12/2016	
				Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL		12 865 957,54	0,00	5 073 000,00	5 073 000,00
00018	SAINTE ETIENNE LA METARE	2 775 929,10	0,00	25 000,00	25 000,00
00028	CDIS CENTRE TECHNIQUE DU MATERIEL	530 322,00	0,00	0,00	0,00
00036	SAINTE HEAND	861 058,19	0,00	5 000,00	5 000,00
00037	LE BERLAND - ROCHE LA MOLIERE	404 939,12	0,00	0,00	0,00
00039	ANTARES	4 548 700,50	0,00	490 000,00	490 000,00
00040	ARTEMIS	0,00	0,00	233 000,00	233 000,00
00041	BIPS COMMUNIQUEMENTS	723 987,00	0,00	20 000,00	20 000,00
00042	AUTRES PROJETS	1 250 641,26	0,00	281 000,00	281 000,00
00045	SAINTE GALMIER	816 649,28	0,00	0,00	0,00
00046	SAINTE SAUVEUR EN RUE	812 531,08	0,00	23 000,00	23 000,00
00047	ANDREZIEUX BOUTHEON	99 251,20	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00
00048	SAINTE JEAN BONNEFONDS	35 694,50	0,00	600 000,00	600 000,00
00049	CORDELLE	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
00050	JONZIEUX	102 664,82	0,00	285 000,00	285 000,00
00051	LA RICAMARIE	1 440,00	0,00	200 000,00	200 000,00
00052	NEULISE	11 275,33	0,00	400 000,00	400 000,00
00053	PELUSSIN	1 626,73	0,00	400 000,00	400 000,00
00054	ROANNE (EXTENSION)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
00055	SAINTE ALBAN LES EAUX	30 352,50	0,00	400 000,00	400 000,00
00056	DEMATERIALISATION	33 612,00	0,00	1 000,00	1 000,00
00057	CIS LA METARE 2	96 923,28	0,00	50 000,00	50 000,00
00058	CTA-CODIS	122 823,73	0,00	170 000,00	170 000,00

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	042-284210242-20161202-16-03-006-DE	B1.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016
Publication : 16/12/2016

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.4

042-284210242-20161202-16-03-006-DE

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° 00018
LIBELLE : SAINT ETIENNE LA METARE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Régulation : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	2 775 929,10	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 775 929,10	0,00	25 000,00	25 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	2 775 929,10	0,00	25 000,00	25 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-25 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : **00028**
 LIBELLE : **CDIS CENTRE TECHNIQUE DU MATERIEL**
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	530 322,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	* 0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	530 322,00	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	530 322,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B14

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : **00036**
LIBELLE : SAINT HÉAND
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	861 058,19	a 0,00	0,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	* 0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	861 058,19	0,00	5 000,00	5 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	861 058,19	0,00	5 000,00	5 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	3 156,72	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 156,72	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	3 156,72	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-5 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

042-284210242-20161202-1602-008-DE

III

B14

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00037
 LIBELLE : LE BERLAND - ROCHE LA MOLIÈRE
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	404 939,12	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	* 0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	404 939,12	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	404 939,12	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

042-284210242-20161202-1602-008-DE

III

B1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00039
 LIBELLE : ANTARES
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
DEPENSES		4 548 700,50	a 0,00	490 000,00	b 490 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 080,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions,droits similaires,brevets,...	1 080,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 547 620,50	0,00	490 000,00	490 000,00
21531	Réseaux de transmission	184 905,30	0,00	490 000,00	490 000,00
21532	Réseaux d'alerte	4 318 143,60	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	44 571,60	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-490 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

042-284210242-20161202-1602-008-DE

III

B1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00040
 LIBELLE : ARTEMIS
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
DEPENSES		0,00	a 0,00	233 000,00	b 233 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
2051	Concessions, droits similaires, brevets,...	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	215 000,00	215 000,00
21532	Réseaux d'alerte	0,00	0,00	215 000,00	215 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-233 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

042-284210242-20161202-1602-008-DE

III
B1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00041
 LIBELLE : BIPS COMMUNICANTS
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
DEPENSES		723 987,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	723 987,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21531	Réseaux de transmission	723 987,00	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-20 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

042-284210242-20161202-1602-008-DE

III

B1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00042
 LIBELLE : AUTRES PROJETS
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
DEPENSES		856 177,18	a 0,00	281 000,00	b 281 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	581 070,62	0,00	171 000,00	171 000,00
2051	Concessions,droits similaires,brevets,...	581 070,62	0,00	171 000,00	171 000,00
21	Immobilisations corporelles	275 106,56	0,00	110 000,00	110 000,00
21531	Réseaux de transmission	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2183	Matériel informatique	275 106,56	0,00	90 000,00	90 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-281 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

042-284210242-20161202-16102-008-DE

III

B14

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00045
 LIBELLE : SAINT GALMIER
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	816 649,28	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	* 0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	816 649,28	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	816 649,28	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	1 727,36	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 727,36	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	1 727,36	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

042-284210242-20161202-1602-008-DE

III

B14

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00046
 LIBELLE : SAINT SAUVEUR EN RUE
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	812 531,08	a 0,00	23 000,00	b 23 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	* 0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	812 531,08	0,00	23 000,00	23 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	812 531,08	0,00	23 000,00	23 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)

-23 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

042-284210242-20161202-16102-008-DE

III

B1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00047
 LIBELLE : ANDREZIEUX BOUTHEON
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	99 251,20	a 0,00	1 400 000,00	b 1 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	* 0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	99 251,20	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	99 251,20	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-1 400 000,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

042-284210242-20161202-1602-008-DE

III

B14

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00048
 LIBELLE : SAINT JEAN BONNEFONDS
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	35 694,50	a 0,00	600 000,00	b 600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	* 0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	35 694,50	0,00	600 000,00	600 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	35 694,50	0,00	600 000,00	600 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-600 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : **00049**
LIBELLE : CORDELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
				40 000,00	40 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)		0,00	c	0,00	d
				0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-40 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

042-284210242-20161202-16102-008-DE

III

B14

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00050
 LIBELLE : JONZIEUX
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	102 664,82	a 0,00	285 000,00	b 285 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	* 0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	102 664,82	0,00	285 000,00	285 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	102 664,82	0,00	285 000,00	285 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-285 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

042-284210242-20161202-1602-008-DE

III

B14

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00051
 LIBELLE : LA RICAMARIE
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	1 440,00	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	* 0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 440,00	0,00	200 000,00	200 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	1 440,00	0,00	200 000,00	200 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-200 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

042-284210242-20161202-16-02-008-DE

III

B14

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00052
 LIBELLE : NEULISE
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	11 275,33	a 0,00	400 000,00	b 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	* 0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 275,33	0,00	400 000,00	400 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	11 275,33	0,00	400 000,00	400 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-400 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

042-284210242-20161202-16-02-008-DE

III

B14

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00053
 LIBELLE : PELUSSIN
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	1 626,73	a 0,00	400 000,00	b 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	* 0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 626,73	0,00	400 000,00	400 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	1 626,73	0,00	400 000,00	400 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-400 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

042-284210242-20161202-1602-008-DE

III

B14

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00054
 LIBELLE : ROANNE (EXTENSION)
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	0,00	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	* 0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)

-50 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

042-284210242-20161202-16102-008-DE

III

B14

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00055
 LIBELLE : SAINT ALBAN LES EAUX
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	30 352,50	a 0,00	400 000,00	b 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	* 0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	30 352,50	0,00	400 000,00	400 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	30 352,50	0,00	400 000,00	400 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-400 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

042-284210242-20161202-1602-008-DE

III

B1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00056
 LIBELLE : DEMATERIALISATION
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
DEPENSES		33 612,00	a 0,00	1 000,00	b 1 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	33 612,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2051	Concessions, droits similaires, brevets,...	33 612,00	0,00	1 000,00	1 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-1 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

042-284210242-20161202-16102-008-DE

III

B14

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : 00057
 LIBELLE : CIS LA METARE 2
 NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	96 923,28	a 0,00	50 000,00	b 50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	* 0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	96 923,28	0,00	50 000,00	50 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	96 923,28	0,00	50 000,00	50 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)

-50 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B14

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : **00058**
LIBELLE : CTA-CODIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

DEPENSES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	DEPENSES	122 823,73	a 0,00	170 000,00	b 170 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	* 0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	122 823,73	0,00	170 000,00	170 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	122 823,73	0,00	170 000,00	170 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / Art. (1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (2)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (4)	-170 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER	B2

Accusé certifié exécutoire

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.



III – VOTE DU BUDGET	042 284210242 20161202 16 03 008 DE	III B3
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES		

Accusé certifié exécutoire

DEPENSES FINANCIERES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Réception par le préfet : 13/12/2016	
				Propositions du président Publication : 16/12/2016	Vote du conseil d'administration
TOTAL		434 000,00	0,00	389 000,00	389 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	434 000,00	0,00	389 000,00	389 000,00
1641	Emprunts en euros	434 000,00	0,00	389 000,00	389 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III B4
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	042-284210242-20161202-10-03-006-DE

Accusé certifié exécutoire

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président de la commission départementale de l'équipement	Vote du conseil d'administration
TOTAL		3 284 000,00	0,00	3 494 000,00	3 494 000,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)	3 284 000,00	0,00	3 494 000,00	3 494 000,00
1641	Emprunts en euros	3 284 000,00	0,00	3 494 000,00	3 494 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
231312	Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

III – VOTE DU BUDGET	042 284210242 20161202 16 03 008 DE	III B5
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES		

Accusé certifié exécutoire

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du Président Publication : 16/12/2016	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	1 900 000,00	0,00	1 640 000,00	1 640 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 900 000,00	0,00	1 640 000,00	1 640 000,00
10222	FCTVA	1 900 000,00	0,00	1 640 000,00	1 640 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	042-284210242-20161202-10-03-006-DE
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	III B6

Accusé certifié exécutoire

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL DEPENSES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

- (1) Voir le détail des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-A5.
 (2) Ensemble des réalisations connues au 01/01/N.
 (3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.
 (4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III B7
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	B7

Accusé certifié exécutoire

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président Reception par le préfet : 13/12/2016 Publication : 16/12/2016	Vote du conseil d'administration
040	DEPENSES (2)	1 348 000,00	1 348 000,00	1 348 000,00
13913	Sub. transf cpte résult. départements	131 300,00	131 300,00	131 300,00
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	216 700,00	216 700,00	216 700,00
198	Neutralisation des amortissements	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	RECETTES (2)	6 530 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	6 530 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets,...	213 359,15	200 000,00	200 000,00
281312	Centres d'incendie et secours construc.	1 132 915,23	1 500 000,00	1 500 000,00
281351	Bâtiments publics	367 273,46	400 000,00	400 000,00
281531	Réseaux de transmission	106 474,99	200 000,00	200 000,00
281532	Réseaux d'alerte	494 627,73	600 000,00	600 000,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	2 732 819,67	2 600 000,00	2 600 000,00
281562	Matériel non mobile incendie et secours	560 884,06	590 000,00	590 000,00
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	105 653,33	100 000,00	100 000,00
281571	Ateliers	23 809,48	30 000,00	30 000,00
281578	Autre matériel et outillage technique	160 466,14	200 000,00	200 000,00
28158	Autres immobilisations	16 067,42	30 000,00	30 000,00
28183	Matériel informatique	126 546,26	200 000,00	200 000,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	157 279,40	190 000,00	190 000,00
28188	Autres immobilisations corporelles	331 823,68	160 000,00	160 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; RI 021 = DF 023.

III – VOTE DU BUDGET	042 284210242 20161202 16 03 008 DE	III B8
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES		

Accusé certifié exécutoire

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président Publication : 16/12/2016	Reçu par le préfet d'administration	Vote du conseil d'administration
041	DEPENSES (2)	0,00	0,00		0,00
041	RECETTES (2)	0,00	0,00		0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.



III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	042-284210242-20161202-16-03-006-DE
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B9.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		737 000,00	737 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		389 000,00	389 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	389 000,00	389 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		348 000,00	348 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	348 000,00	348 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	737 000,00	0,00	0,00	737 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	042 284210242 20161202 16 03 008 DE
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B9.2

RESSOURCES PROPRES		Réception par le préfet : 13/12/2016	Publication : 16/12/2016
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 640 000,00	III 8 640 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 640 000,00	1 640 000,00
10222	FCTVA	1 640 000,00	1 640 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		7 000 000,00	7 000 000,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions, droits similaires, brevets,...	200 000,00	200 000,00
281312	Centres d'incendie et secours construc.	1 500 000,00	1 500 000,00
281351	Bâtiments publics	400 000,00	400 000,00
281531	Réseaux de transmission	200 000,00	200 000,00
281532	Réseaux d'alerte	600 000,00	600 000,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	2 600 000,00	2 600 000,00
281562	Matériel non mobile incendie et secours	590 000,00	590 000,00
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	100 000,00	100 000,00
281571	Ateliers	30 000,00	30 000,00
281578	Autre matériel et outillage technique	200 000,00	200 000,00
28158	Autres immobilisations	30 000,00	30 000,00
28183	Matériel informatique	200 000,00	200 000,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	190 000,00	190 000,00
28188	Autres immobilisations corporelles	160 000,00	160 000,00
481...	Charges à répartir		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3) (4)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 640 000,00	0,00	0,00	0,00	8 640 000,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	737 000,00
Ressources propres disponibles	IV	8 640 000,00
Solde	V = IV – II (5)	7 903 000,00

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	État de réception - Ministère de l'Intérieur	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	N° 2-23-1024-2016-1653-0245	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Réception par le préfet : 13/12/2016 Publication : 16/12/2016		Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
			Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage		
5191 Avances du Trésor							
5192 Avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5198 Autres crédits de trésorerie							
519 Crédits de trésorerie (Total)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	de réception - Ministère de l'Intérieur	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
					Réception par le Prêt : 16/12/2016			Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
					Publication : 16/12/2016	Type de	Index (4)							
Nominal (2)	taux d'intérêt (3)													
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 656 777,29									
1641 Emprunts en euros (total)					7 656 777,29									
3057703	BANQUE POPULAIRE	15/01/2003	15/01/2003	15/04/2003	2 000 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0.35 sur Euribor 03 M) + 0.35	3,190	3,270		T	C	O	A-1
CA 3 - Tir 1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/12/2006	31/12/2006	31/12/2007	2 052 272,73	F	(Euribor 12 M-Floor -0.07 sur Euribor 12 M) + 0.07	4,090	4,150		A	C	O	A-1
tir 1 CA	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/12/2003	31/12/2004	01/03/2005	3 604 504,56	C	Taux fixe 4.25% à barrière 6% sur Euribor 03 M(Postfixé)	4,250	4,380		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

SDIS DE LA LOIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
					Nominal (2)	Type de taux (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)						Taux actuariel
					Accusé de réception		Ministère de l'Intérieur							
					042-28421042-00	042-00	61202-16-03	008-DE						
					Accusé certifié exécutoire									
					Réception par le préfet : 13/12/2016									
					Publication à 16/12/2016									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 656 777,29									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

IV – ANNEXES

42-284210242-20161202-16-03-008-DE

IV**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****A1.2**

Accusé certifié exécutoire

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
											Publication : 16/10/2016 Réception par le préfet : 19/12/2016	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		1 192 803,22		2 965 560,28				387 778,19	114 580,56	-4 448,12	6 155,22	
1641 Emprunts en euros (total)		1 192 803,22		2 965 560,28				387 778,19	114 580,56	-4 448,12	6 155,22	
3057703	O	166 666,85	A-1	166 666,85	1,04	F	Taux fixe à 4.16 %	4,230	133 333,32	4 907,80	65,70	7,67
CA 3 - Tir 1	O	1 026 136,37	A-1	1 075 000,03	10,00	F	Euribor 12 M + (-0.4325) Taux fixe à 3.405 %	3,400	97 727,27	30 332,63	-4 513,82	9,44
tir 1 CA	N	0,00	A-1	1 723 893,40	10,92	F	Taux fixe à 4.7 %	4,850	156 717,60	79 340,13	0,00	6 138,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SDIS DE LA LOIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Emprunts et dettes au 01/01/N				Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
				Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle en années	Type de taux	Niveau	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
				042-284210242-20161202-16-03-008-DE							
				Accusé certifié exécutoire							
				Réception par le préfet en date du 16/12/2016							
				Publication : 16/12/2016							
Total général		1 192 803,22		2 965 560,28				387 778,19	114 580,56	-4 448,12	6 155,22

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

Le réception - Ministère de l'Intérieur

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Accusé certifié exécutoire

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Reception par le préfet : 13/12/2016		Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû	
						Publication : 16/12/2016	Date des périodes bonifiées									
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)																
TOTAL (A)		0,00	0,00							0,00			0,00	0,00		0,00
Barrière simple (B)																
TOTAL (B)		0,00	0,00							0,00			0,00	0,00		0,00
Option d'échange (C)																
TOTAL (C)		0,00	0,00							0,00			0,00	0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)																
TOTAL (D)		0,00	0,00							0,00			0,00	0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)																
TOTAL (E)		0,00	0,00							0,00			0,00	0,00		0,00
Autres types de structures (F)																
TOTAL (F)		0,00	0,00							0,00			0,00	0,00		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00							0,00			0,00	0,00		0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	Dé de réception - Ministère de l'Intérieur	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Reception par le préfet : 13/12/2016 Publication : 16/12/2016 Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Écarts d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 965 560,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES État de réception - Ministère de l'Intérieur	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Réception par le préfet : 13/12/2016 Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		1 241 666,88					1 192 803,22				0,00	0,00	0,00
Swap 3.3	CA 3 - Tir 1	1 075 000,03	31/12/2026	NATIXIS	swap	taux	1 026 136,37	31/12/2006	31/12/2026	A	0,00	0,00	0,00
swap 2	3057703	166 666,85	15/01/2018	NATIXIS	swap	taux	166 666,85	15/04/2006	15/01/2018		0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		1 075 000,03					1 026 136,37				0,00	0,00	0,00
Swap 3	CA 3 - Tir 1	1 075 000,03	31/12/2026	NATIXIS	swap	taux	1 026 136,37	31/12/2006	31/12/2026	A	0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		2 316 666,91					2 218 939,59				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

IV – ANNEXES	042-284210242-20161202-16-03-008-DE	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

Accusé certifié exécutoire

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						967 072,63	498 548,19		
Swap 3.3	CA 3 - Tir 1	Taux fixe à 3.405 %	3,405	Euribor 12 M + (-0.4325) *	-0,476	576 298,37	260 780,16	A-1	A-1
swap 2	3057703	Taux fixe à 4.16 %	4,225	Euribor 03 M + 0.35	0,040	390 774,26	237 768,03	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						260 554,74	346 880,40		
Swap 3	CA 3 - Tir 1	Euribor 12 M + (-0.4325)	-0,476	Euribor 12 M + 0.07	0,034	260 554,74	346 880,40	A-1	A-1
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						1 227 627,37	845 428,59		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	A2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Réception par le préfet : 13/12/2016 Publication : 16/12/2016		Délégation du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an				
Catégories de biens amortis		Durée (en années)		
L	Bâtiments et installations immobilières	40		12/03/1998
L	Autres engins motorisés	15		12/03/1998
L	Autres véhicules légers	10		12/03/1998
L	Autres véhicules poids-lourds	15		12/03/1998
L	Logiciels bureautiques	2		12/03/1998
L	Logiciels traitement de l'alerte	5		12/03/1998
L	Matériel de bureau et atelier	10		12/03/1998
L	Bureautique et alerte	10		12/03/1998
L	Autres matériels intervention	10		12/03/1998
L	Autres que récepteurs appel sélectif	10		12/03/1998
L	Récepteurs appel sélectif (Bips)	5		12/03/1998
L	Etudes non suivies de réalisation	5		12/03/1998
L	Travaux de réparation et de rénovation des casernes	10		21/12/2001
L	Autres EPI	5		21/12/2001
L	Casques	10		21/12/2001
L	Cellules	18		19/01/2006
L	Bateau de reconnaissance et de sauvetage	15		19/01/2006
L	Motopompe remorquable grande puissance	20		19/01/2006
L	Remorque compresseur	18		19/01/2006
L	Remorque groupe électrogène	20		19/01/2006
L	Remorque lance mousse	20		19/01/2006
L	Remorque poudre	20		19/01/2006
L	Remorque secours routier	18		19/01/2006
L	Unité poste de commandement niveau 1	10		19/01/2006
L	Unité poste de commandement niveau 2	15		19/01/2006
L	Véhicule assistance respiratoire	12		19/01/2006
L	Véhicule cynotechnique et animalier	12		19/01/2006
L	Véhicule de balisage et de signalisation	10		19/01/2006
L	Véhicule de communication	12		19/01/2006
L	Véhicule de liaison	8		19/01/2006
L	Véhicule de liaison hors route	12		19/01/2006
L	Véhicule de liaison tous usages	10		19/01/2006
L	Véhicule de protection	12		19/01/2006
L	Véhicule de secours asphyxiés blessés	12		19/01/2006
L	Véhicule de soutien médical	10		19/01/2006
L	Véhicule de soutien médical hors route	12		19/01/2006
L	Véhicule de transport (personnel et matériel)	12		19/01/2006
L	Véhicule dévidoir léger	20		19/01/2006
L	Véhicule d'intervention en milieu périlleux	12		19/01/2006
L	Véhicule plongeur	15		19/01/2006
L	Véhicules ateliers et transmission	12		19/01/2006
L	Camion citerne feux de forêt	18		19/01/2006
L	Camion citerne grande capacité	18		19/01/2006
L	Camion citerne rural	18		19/01/2006
L	Camion dévidoir hors route	20		19/01/2006

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	
		042-284210242-201612061602106-DE	042-284210242-201612061602106-DE
		Accusé certifié exécutoire	
L	Camion logistique	Réception par le préfet : 13/12/2016	19/01/2006
L	Echelle pivotante automatique	Publication : 18/12/2016	19/01/2006
L	Fourgon risques chimiques radiologiques	18	19/01/2006
L	Fourgon pompe tonne secours routier	18	19/01/2006
L	Véhicule d'appui poste médical avancé	18	19/01/2006
L	Véhicule porte cellules	18	19/01/2006



IV – ANNEXES	Bureau de réception - Ministère de l'Intérieur	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N ET PROVISIONS NOUVELLES		A3

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Accusé certifié exécutoire	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
		Date de constitution de la provision Reception par le préfet : 13/12/2016 Publication : 16/12/2016				
Provisions pour risques et charges (2)	280 000,00		0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
Provisions pour litiges et contentieux	280 000,00		0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
Demande indemnisation M. Maniora	280 000,00	08/10/2015	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour grosses réparations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	280 000,00		0,00	280 000,00	0,00	280 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

IV – ANNEXES	Bureau de réception - Ministère de l'Intérieur	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	N° 234202102016-02 16-03-008-DE	A4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Accusé certifié exécutoire	Montant de la dépense transférée au compte	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
				Reception par le Préfet : 15/12/2016 Publication : 16/12/2016	481	(II)	(III)	
TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
				481	(II)	(III)	
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	Compte de réception - Ministère de l'Intérieur	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	45	A5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)


Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1
(Article L. 2311-7 du CGCT par renvoi de l'article L. 3241-1 et L. 3312-7 du CGCT)	Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016					
Publication : 16/12/2016					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					0,00
FONCTIONNEMENT					124 000,00
6574	COMITE DE GESTION ACTION SOCIALE	Subvention de fonctionnement	CGAS	Association 	16 000,00
6574	UNION DES SAPEURS POMPIERS	Subvention de fonctionnement	UDSPL	Association	70 000,00
6574	ŒUVRE DES PUPILLES	Subvention de fonctionnement	ŒUVRE DES PUPILLES	Association	3 100,00
6574	MUSEE DES SAPEURS POMPIERS	Subvention de fonctionnement	CENTRE HISTORIQUE	Association	19 150,00
6574	RADIO TRANSMETTEURS	Subvention de fonctionnement	ADRASEC 42	Association	1 000,00
6574	JEUNES SAPEURS POMPIERS	Subvention de fonctionnement	SECTION JSP	Association	14 750,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	Bureau de réception - Ministère de l'Intérieur	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)	042-2912-0242-2046-202-18-0000-00	B2

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 13/12/2016 Publication : 16/12/2016										
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	Réception - Ministère de l'Intérieur	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B3

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016



IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES	B4

042-284210242-20161202-16-03-006-DE

Accusé certifié exécutoire

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital		Annuité à verser au cours de l'exercice
					à l'origine	au 01/01/N	
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

 Réception par le préfet : 13/12/2016
 Publication : 16/12/2016


IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS REÇUS	B5

042 284210242 20161202 16 03 008 DE

Accusé certifié exécutoire

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Création capital à l'origine	Création par capital à l'origine	Création par capital à l'origine	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
					0,00	0,00	0,00	0,00
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00	0,00
		A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00	0,00
		Engagements reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00	0,00
		TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES de réception - Ministère de l'Intérieur

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

B6

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Réception par le préfet : 13/12/2016 Révisation : 15/12/2016 l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Credits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



IV – ANNEXES	de réception - Ministère de l'Intérieur	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN –	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	B7

N° ou intitulé de l'AE	Accusé certifié exécutoire		Montant des CP				
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Montant des AE Révision de l'exercice N	Réception par le préfet : 13/12/2016 Publication : 16/12/2016 Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Credits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/19	C1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/19

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		Réception par l'Etat Publication : 16/12/2016		TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET				
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	57,00	59,00	56,30	0,00	56,30
ADJ ADM 1E CL	C	0,00	12,00	12,00	11,00	0,00	11,00
ADJ ADM 2E CL	C	0,00	4,00	4,00	3,80	0,00	3,80
ADJ ADM PPAL 1E CL	C	0,00	6,00	6,00	5,80	0,00	5,80
ADJ ADM PPAL 2E CL	C	0,00	18,00	18,00	17,20	0,00	17,20
ATTACHE	A	0,00	5,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DIRECTEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	0,00	4,00	4,00	3,80	0,00	3,80
REDACTEUR PPAL 1E CL	B	0,00	5,00	5,00	4,80	0,00	4,80
REDACTEUR PPAL 2E CL	B	0,00	3,00	3,00	2,90	0,00	2,90
FILIERE TECHNIQUE (c)		40,00	0,00	40,00	36,00	4,00	40,00
ADJ TECH 1E CL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJ TECH 2E CL	C	13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
ADJ TECH PPAL 2E CL	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
AGT MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGT MAITRISE PPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CHEF ATELIER	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF BUREAU SYSTEMES INFORMATION	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF CELLULE MAINTENANCE DISTRIBUTION	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF MAGASINIER LOGISTICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR EN CHEF CL NALE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PPAL	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
TECHNICIEN	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PPAL 1E CL	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
TECHNICIEN PPAL 2E CL	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00

SDIS DE LA LOIRE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur			AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL			
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		534,00	0,00	534,00	534,00	0,00	534,00
ADJUDANT	C	109,00	0,00	109,00	109,00	0,00	109,00
CAPITAINE	A	30,00	0,00	30,00	30,00	0,00	30,00
CAPORAL	C	79,00	0,00	79,00	79,00	0,00	79,00
CAPORAL CHEF	C	15,00	0,00	15,00	15,00	0,00	15,00
COLONEL	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
COMMANDANT	A	15,00	0,00	15,00	15,00	0,00	15,00
INFIRMIER	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INFIRMIER CHEF	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INFIRMIER ENCADREMENT	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INFIRMIER PPAL SPP	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
LIEUTENANT 1E CL	B	28,00	0,00	28,00	28,00	0,00	28,00
LIEUTENANT 2E CL	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
LIEUTENANT HORS CL	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
LIEUTENANT-COLONEL	A	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
MEDECIN CL EXCEPT	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
PHARMACIEN 1E CL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
SAPEUR	C	34,00	0,00	34,00	34,00	0,00	34,00
SERGEANT	C	199,00	0,00	199,00	199,00	0,00	199,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		576,00	57,00	633,00	626,30	4,00	630,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

IV – ANNEXES	042 284210242 20161202 16 03 008 DE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1

Accusé certifié exécutoire

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
CHEF ATELIER	B	TECH	581	0,00	3-2	CDD
CHEF BUREAU SYSTEMES INFORMATION	A	TECH	864	0,00	3-3-2°	CDI
CHEF CELLULE MAINTENANCE DISTRIBUTION	B	TECH	518	0,00	3-2	CDD
CHEF MAGASINIER LOGISTICIEN	B	TECH	463	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	de réception - Ministère de l'Intérieur	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE SDIS A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		C2
<small>(Articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 applicables au département par renvoi de l'article L. 3313-1 du CGCT et au SDIS par renvoi de l'article L. 3241-1)</small>		

Accusé certifié exécutoire

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)	Reception par le préfet : 13/12/2016
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.	Publication : 16/12/2016

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
19/05/2004 -	Musée des sapeurs-pompiers de la Loire	MUSEE SAPEURS POMPIERS LOIRE	Association	11 500,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Siège de l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

Accusé certifié exécutoire

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation	Reception par le préfet : 12/12/2016	Montant du financement
			Publication : 10/12/2016	
Syndicats mixtes (article L. 5721-1 du CGCT)				0,00
Autres organismes de regroupement				0,00



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	C3.2

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016
 Publication au CGCT du 06/12/2016

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
 Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article 1412-1 du CGCT) ou si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS	042 284219242 20161202 16 03 008 DE
DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016
Publication : 16/12/2016



IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

042 284219242 20161202 16 03 008 DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016

Publication : 16/12/2016



IV – ANNEXES	042-284210242-20161202-16-03-008-DE	IV D
ARRETE ET SIGNATURES		

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2016
Publication : 16/12/2016

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 02/11/2016



Présenté par le président (1),
A Saint-Etienne, le 02/12/2016
le président,

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session
A Saint-Etienne, le 02/12/2016
Les membres du conseil d'administration,

Assenat Patrick	
Barnier Jean-François (pouvoir Bonne Bernard)	
Bonnefoy Yves	
Charvin Jean-Claude	
Courbon Pierrick	
Darfeuille Marianne	
Dru Georges	
Ferrand Colette	
Ferrara Joseph	
Francois Luc	
Gaulin Olivier	
Giraud Claude	
Liogier Claude	
Perrin Fabienne	
Peysseon Valérie	
Philibert Bernard (pouvoir Rochette Pierre-Jean)	
Reymond Jean-Claude	
Reynaud Hervé	
Robin Michel	

IV – ANNEXES	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
ARRETE ET SIGNATURES	042-284210242-20161202-16-03-008-DE

Accusé certifié exécutoire
Semache Nadia
Réception par le préfet : 13/12/2016
Publication : 16/12/2016

Certifié exécutoire par le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A Saint-Etienne, le



(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».